28

Eure-et-Loir

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

LES CAUE EN 2019 :

CE QU'IL FAUT RETENIR...

• 93 CAUE dans 93 départements au 1er janvier 2019
• 12 groupements régionaux de CAUE

UR = Union Régionale
- URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes
- URCAUE Bourgogne-Franche-Comté
- UR Les CAUE bretons
- URCAUE Centre-Val de Loire
- URCAUE des Hauts-de-France
- Les CAUE d'Île-de-France
- URCAUE Lorraine
- UR des CAUE normands
- URCAUE Nouvelle-Aquitaine
- UR Les CAUE d'Occitanie
- URCAUE Pays de la Loire
- en cours de constitution : URCAUE Grand-Est

QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 1 300 professionnels (architectes, urbanistes, conseillers énergie, paysagistes, spécialistes de la pédagogie, écologues, documentalistes, secrétaires, comptables...) au service du public
- 67168 conseils aux particuliers ont été apportés par les CAUE
- 6 408 collectivités territoriales et leurs groupements ont été accompagnés par les CAUE
- 1 351 actions d'accompagnement des services de l'État
- 62 805 élèves ont suivi une action pédagogique d'un CAUE
- 6 650 stagiaires ont suivi une formation organisée par un CAUE

Source : CAUE, Repères et chiffres-clés, FNCAUE, édition 2019

RÉPARTITION DES 93 CAUE PRÉSENTS DANS LES 93 DÉPARTEMENTS

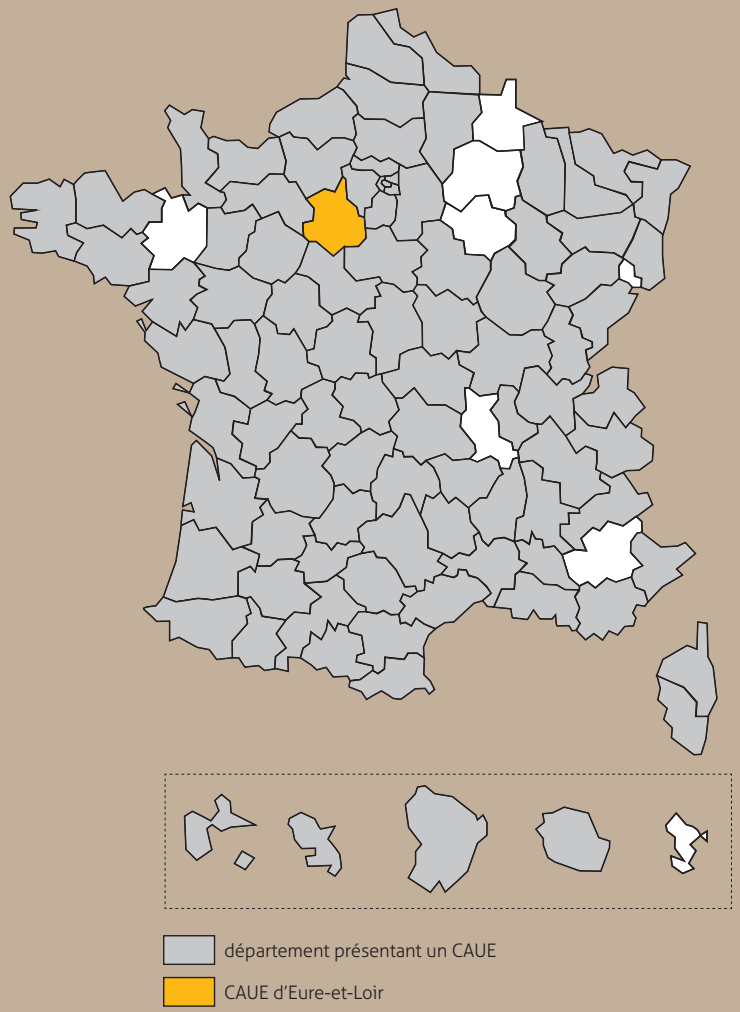

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019 • Copyright photos et illustrations : © CAUE 28 sauf mention contraire • **Date de publication** : avril 2020
Photo couverture : Institut Médico Éducatif à Champhol (28), Maître(s) d'œuvre : Adquatio Architectes Sibat BET et économiste, Maître(s) d'ouvrage : Institut médico-éducatif de Champhol
Crédit(s) photo(s) : © Adquatio Architectes

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Des maux aux mots, n'y aurait-il qu'un pas ?
De Sophocle à Jean Giono, de Giovanni Boccaccio à Albert Camus, de Daniel Defoe à Jack London, et à bien d'autres encore, les épidémies ont toujours nourri la littérature... tout comme elles ont souvent inspiré le cinéma et la production télévisuelle.
Si les œuvres qu'elles ont suscitées, et susciteront probablement encore, n'engendrent pas toutes le même type de discours, toutes attestent des peurs qui saisissent les sociétés dès lors qu'elles découvrent leur vulnérabilité.

Mais si l'épidémie – dont l'étymologie grecque dit qu'il s'agit « de la maladie répandue par tout le peuple » – met en exergue les fléaux qui menacent l'humanité, elle contraint la société à prendre en compte les réactions humaines de l'instant pour concevoir, tant que faire se peut, le futur.

Pour sa part, le CAUE28 n'a pas compris le confinement comme un arrêt de toute action mais bien au contraire comme la nécessité absolue d'être présent et de continuer à répondre à chaque sollicitation.

Ainsi, les actions de sensibilisation pédagogiques organisées en partenariat avec le Fond Régional d'Art Contemporain et l'Éducation Nationale furent interrompues au moment de la prise d'effet de la décision, de mars 2020 et tous les personnels se sont organisés en télétravail avec le même type de matériel que celui de leur poste habituel.

La continuité des réponses aux sollicitations a pu être effective dés le premier jour avec la mise en place de la centralisation de la réception des appels téléphoniques par notre opérateur.

Pour autant, les points de passage administratifs régulant la vie de notre association furent décalés temporairement.

Aujourd'hui nous aurons dans un premier temps, à examiner l'activité de l'association durant l'exercice 2019.

Le CAUE28 a continué son activité comme l'atteste l'évolution des conseils entre 2018 et 2019 qui progresse de près de 3% selon les orientations prises lors de l'assemblée générale 2018.

Il a fait valoir toute son utilité au cœur d'un tissu d'acteurs locaux des solidarités départementales en particulier concernant les accompagnements de communes dans le cadre des « Projets Bourgs Centre ».

Les compétences d'expertises reconnues au CAUE ont encore été attestées par ses multiples sollicitations en tant que « personnalité qualifiée dans les Commissions Départementales » (site, aménagement commercial, sécurité publique) et sa participation aux jurys de concours d'architecture pour des projets d'équipements structurant les villes de notre département.

Conforter toutes les actions de partenariat mises en place (Drac, Maison de l'Architecture, Éducation Nationale, Frac, Ordre des Architectes) selon les décisions et engagements pris en conseil d'administration donnent leurs pleines dimensions à toutes ces actions.

Le conseil aux particuliers est ouvert au quotidien, en libre accès et chaque commune, chaque maître d'ouvrage peut solliciter l'accompagnement du CAUE.

La Direction des Affaires Culturelles (DRAC) nous sollicite dans le cadre d'un groupe de travail concernant le label ACR (Architectures Contemporaines Remarquables).

Le mérite de toutes ces actions en revient aux efforts de toute l'équipe dont je suis fier de considérer le plein investissement et le rayonnement.

Christophe LE DORVEN
Président du CAUE 28
Conseiller départemental d'Eure-et-Loir

MÉMO CAUE : **QUELQUES DATES...**

- 1975 création du Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
- 1977 Loi sur l'architecture du 3 janvier créant les CAUE
- 1979 création du CAUE en Eure-et-Loir :
  - Edmond DESOUCHES, Président du CAUE, Conseiller général, ancien président du Conseil général,
  - Samir ABDULAC, Directeur du CAUE, architecte et urbaniste (prise de poste 1980)
- 1980 création de la FNCAUE
- 1982 Maurice LEGENDRE, Président du CAUE, Vice-Président du Conseil général, ancien député
- 1988 René GALLAS, Président du CAUE, Vice-Président du Conseil général
- 1994
  - Jacques GUILLARD, Président du CAUE, Vice-Président du Conseil général
  - nouvelles compétences en paysagisme en interne
- 2000 nouvelles compétences en géographie-infographie en interne
- 2001 Dominique LEBLOND, Président du CAUE, Vice-Président du Conseil général
- 2005 création d'un site internet pour le CAUE28
- 2007 nouvelles compétences d'urbanisme en interne
- 2008 édition du Guide des paysages d'Eure-et-Loir
- 2010 Laurence CAHUZAC, Directrice du CAUE, architecte et urbaniste
- 2011 ouverture du Centre d'information et de l'espace d'exposition du CAUE28
- 2013 édition du Guide Architecture XXe siècle Eure-et-Loir
- 2015
  - Christophe LE DORVEN, Président du CAUE, Conseiller départemental d'Eure-et-Loir
  - Jean-Noël PICHOT, Directeur du CAUE, architecteédition du livret de l'exposition Chartres Rechèvres 200, une cité expérimentale de la Reconstruction d'après-guerre
- 2016
  - exposition hors-les-murs « La Radiotechnique / 1956-2006 / Une empreinte industrielle / Dreux / Marcel Reby, architecte / Patrimoine du XXe siècle » à Dreux et édition du livret de l'exposition La Radiotechnique à Dreux
- 2017
  - exposition « Renouvellement urbain : exemples à Chartres »
- 2018
  - Déménagement du CAUE à l'esplanade Martial Taugourdeau à Mainvilliers
  - co-organisation exposition Archimobile « L'architecture ravive les cœurs de ville ! » avec la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire
- 2019
  - Après Chartres, exposition Archimobile « L'architecture ravive les cœurs de ville ! » hors-les-murs et ouverte en plein air à Dreux et à Nogent-le-Rotrou

SOMMAIRE

6 LE CAUE28 EN 2018 : CE QU'IL FAUT RETENIR

7
A — CONSEIL
A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION
A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI
A.3 — CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

11
B — INFORMATION / SENSIBILISATION
B.1 — CENTRE D'INFORMATION
B.2 — EXPOSITIONS
B.3 — OBSERVATOIRE CAUE
B.4 — CÔNES DE VUES SUR LA CATHÉDRALE DE CHARTRES
B.5 — AUTOUR DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE
B.6 — « PATRIMOINE ENCHANTÉ» À MAINTENON

15 C — MUTUALISATION / RÉSEAU CAUE

16
D — COMMUNICATION
D.1 — NUMÉRIQUE
D.1.A. — LE SITE INTERNET
D.1.B. — LA PAGE FACEBOOK
D.2 — PRESSE-MÉDIAS
D.3 — RELATIONNELLE

20
E — CAUE/VIE STATUTAIRE
E. LES MEMBRES
E.1. — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
E.2. — LES ADHÉRENTS

LE CAUE28 EN 2018 :

CE QU'IL FAUT RETENIR...

CE QUE VEUT DIRE CAUE

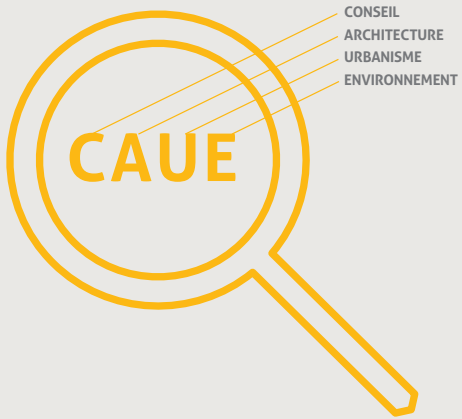

NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN POUR FAIRE FONCTIONNER LE CAUE EN EURE-ET-LOIR

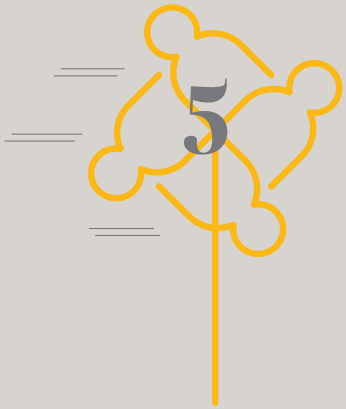

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSEILS

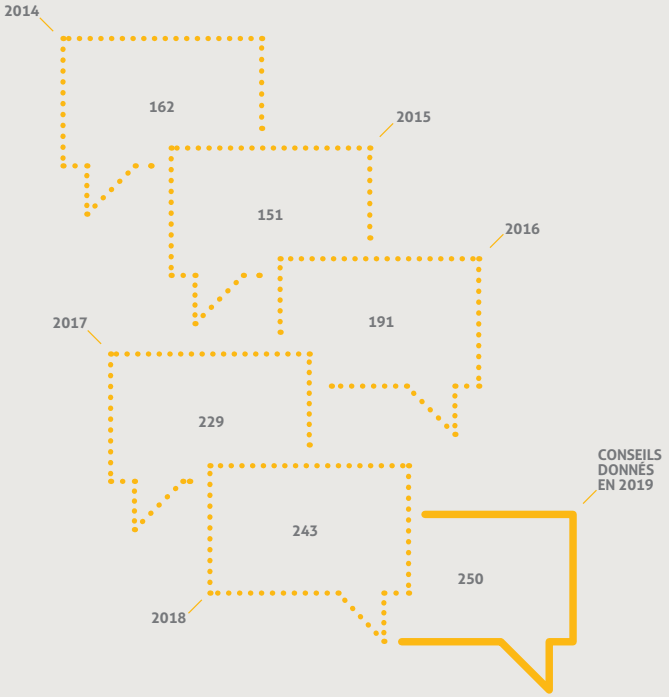

UNE GOUVERNANCE PLURIELLE ET ÉQUILIBRÉE

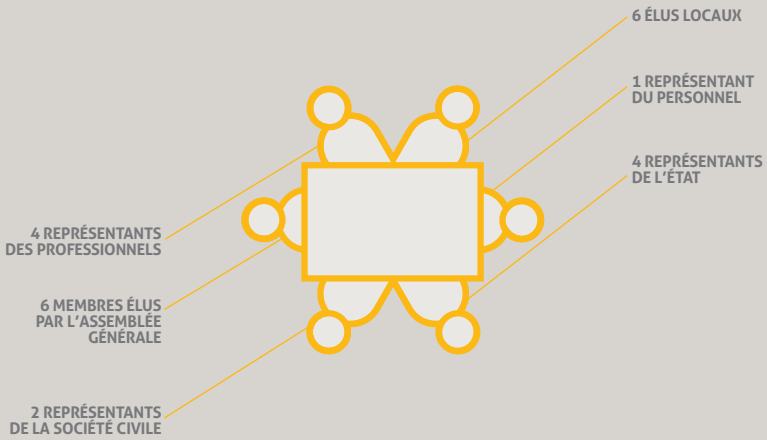

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA RECETTE FISCALE (PARTIE DE LA PART DÉPARTEMENTALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT) QUI FINANCE LE FONCTIONNEMENT DU CAUE

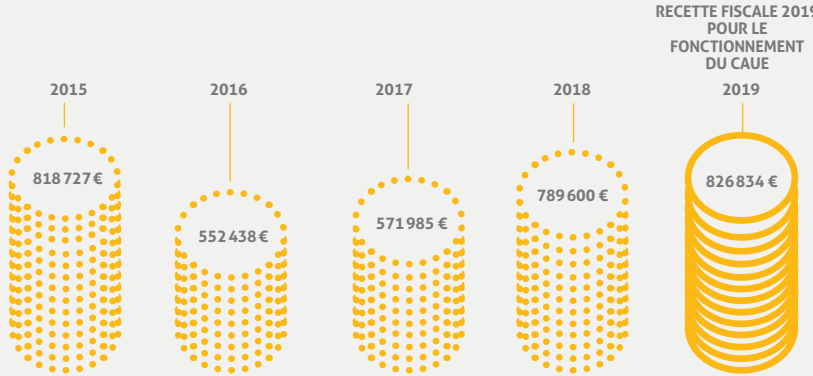

PERMANENCES CONSEIL AU CAUE
POUR LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Vous êtes un particulier, vous avez un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension et vous souhaitez prendre conseil ?

Gratuit et indépendant, un architecte du CAUE28 vous oriente en amont du projet en nos locaux.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 02 37 21 21 31

Pour le rdv d'environ 1h, il est recommandé de venir avec les documents suivants :

- **photos du terrain et bâtiments existants**
- **vos croquis, esquisses et/ou études en cours**
- **extrait du cadastre**
- **extrait du règlement PLU (Plan Local d'Urbanisme)**
- **certificat d'urbanisme**
- **vos souhaits, interrogations, cahier des charges...**

A — CONSEIL

A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION

Les candidats à la construction dans les territoires d'Eure-et-Loir peuvent bénéficier du conseil du CAUE pour les orienter en vue d'assurer la qualité architecturale et la bonne insertion des constructions dans le site environnant, urbain ou rural.
Le CAUE28 tient des Permanences Conseil dans ses locaux pour assurer cette mission réalisée par des architectes, urbanistes et paysagistes.
Les particuliers ont accès gratuitement à ce service sur simple rendez-vous pris préalablement auprès du secrétariat.

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION **193**

BÉNÉFICIAIRES : DIRECT OU PAR INTERMÉDIAIRE ?

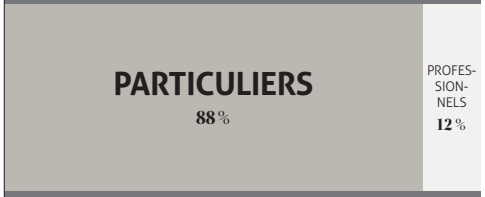

AUE, LE CHAMP DU CONSEIL ?

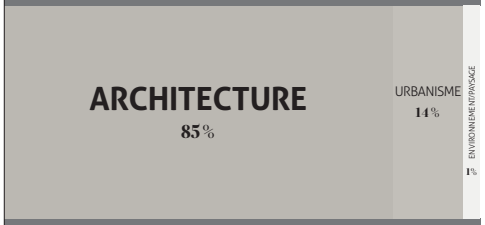

L'OBJET DU CONSEIL

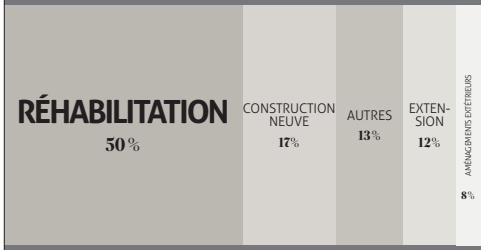

LE CAUE28 CONSULTÉ À QUELLE ÉTAPE DU PROJET ?

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX CT ET EPCI

46

BÉNÉFICIAIRES

COMMUNES 73 %

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
CONSEIL RÉGIONAL 13 %

EPCI 7 %

AUTRES 7 %

LE CHAMP DU CONSEIL

ARCHITECTURE HABITAT CONSTRUCTION 34%

URBANISME AMÉNAGEMENTS 33 %

ENVIRONNEMENT PAYSAGE 33 %

A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités territoriales et les EPCI dès l'amont de leurs projets d'architecture, d'urbanisme ou ayant trait à l'environnement et au paysage. Une demande écrite, par courrier ou par mail, formalise la demande. Le CAUE28 travaille prioritairement pour ses adhérents en se déplaçant dans les territoires pour réaliser ce conseil qui est habituellement finalisé par la remise d'un « dossier-conseil ». Pour les demandes nécessitant un investissement en temps plus important que trois jours ou par le caractère expérimental de la demande d'accompagnement, le CAUE28 propose un partenariat conventionné.

LISTE DES CONSEILS RÉALISÉS EN 2019 :

BEAUVILLIERS
› Zone de loisirs city stade

BILLANCELLES
› Aménagement d'une ancienne parcelle agricole dans le hameau de Guimonvilliers

BREZOLLES
› Action bourgs-centres

CHARTRES MÉTROPOLE
› Programme Local de l'Habitat
› Fiche action

COMMUNE NOUVELLE D'ARROU
› Aménagement d'un espace de loisirs

CONIE MOLITARD
› Aménagement d'un ancien terrain de football

CRÉCY-COUVÉ
› CLAVAP

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
› Réunion sous-groupe AD2i
› Jury de concours collège d'Auneau
› VVF
› Concertation futur hôtel du département

CONSEIL RÉGIONAL
› COP régionale
› Cahier recommandations régionales des espaces publics

SCHÉMA 2

A sente piétonne existante
B alignement tilleuls existant
C stationnement existant
entrée propriétés privées
axe de la rue

1 créer des massifs périphériques qui permettent de délimiter l'espace public dont **les habitants s'approprieront la partie centrale** (2) (bancs pour le repos (3), évolution jeunes enfants jeu de boules etc...) ;
les massifs périphériques doivent être de dimension importante pour apporter une plus-value au site ; les plantations apporteront une animation végétale au cours de l'année par la floraison, le feuillage, la couleur des végétaux plantés...(mélanger des végétaux persistants et caducs et ne pas pratiquer une taille rectiligne de ces plantations)

4 créer des platebandes du côté des habitations et commerces (avec la même palette végétale que celle des massifs) de façon à **agrémenter** qualitativement **le secteur** et le long de la sente

5 arbres à petit développement en cepée

6 compléter les alignements existants des tilleuls

7 créer une placette au débouché de la sente piétonne afin que l'espace ait un aspect moins routier

CAUE 28 - NOGENT-LE-PHAYE - Aménagement de la place Armand May
RÉFÉRENT : STÉPHANIE ORENGO (Architecte conseiller & Paysagiste conseiller) — DATE : 28/11/2019

9

DREUX
› Concours logements collectifs et individuels sociaux
› Jury de concours reconstruction de l'école des Bates
› Comité de pilotage des actions cœur de ville
› Accompagnement et assistance du maître d'ouvrage lors des opérations de réception du Théatre

DROUE-SUR-DROUETTE
› Aménagement terrain des Marmouzets

ÉPERNON
› Convention - application AVAP
› Convention - place Aristide Briand
› Préservation de la qualité du bourg ancien et qualification de 3 entrées de bourg

ESCORPAIN
› Aménagement de la place du bourg

FAVEROLLES
› Aménagement de la salle des fêtes

ILLIERS-COMBRAY
› Parvis de la gare
› Les abords du plan d'eau
› Parc de la Peupleraie - partie boisée

LA FERTÉ-VIDAME
› Réhabilitation-extension de l'agence postale

LE GAULT-SAINT-DENIS
› Rénovation de la boulangerie et prospective sur l'intégration des jardins de la parcelle en espace récreatif

LES RESSUINTES
› Rénovation de l'église

LÈVES
› Conseil au sujet du moulin

NÉRON
› Rénovation de l'église

NOGENT-LE PHAYE
› Aménagement de la place Armand May

NOGENT LE ROTROU
› Jury appel à projet pour l'Hôtel-Dieu

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE
› Comité d'agrément de la marque Valeurs Parc

SAINT-VICTOR-DE-BUTHON
› Accompagnement « Cœur de Village »

SAULNIÈRES
› Aménagement d'un carrefour en cœur de bourg

SERVILLE
› Aménagement de la salle polyvalente

SOURS
› Conseil sur modification du PLU n°2

THIRON-GARDAIS
› Accord-cord projet cœur de bourg

TREMBLAY-LES-VILLAGES
› Plantation de haie par l'artiste Joël Auxenfans dans le bourg
› Aire de jeux

UNVERRE
› Aménagement du site de l'école

ENSP
› Spots vue de la cathédrale de Chartres

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE
› Assemblée Générale

SAEDEL
› Urbanisation d'un foncier vacant à la Loupe

AD2i : Agence Départementale d'Ingéniérie et d'Infrastructures
AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
CLAVAP : Commission Locale de l'AVAP
VVF : Villes et Villages Fleuris
COP : COnférence des Parties
ENSP : École Nationale Supérieure du Paysage
SAEDEL : Société d'Aménagement et d'Equipement du Département d'Eure-et-Loir

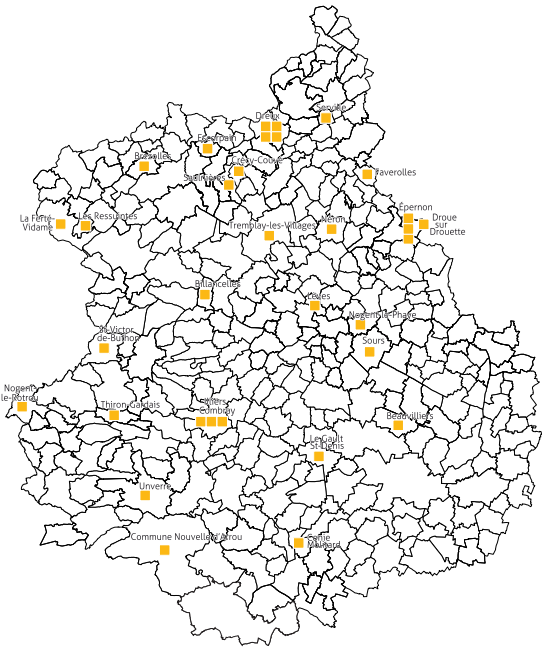

Répartition des conseils CAUE par commune en 2019
■ = 1 conseil

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

11

BÉNÉFICIAIRES

SERVICES DE L'ÉTAT EN DÉPARTEMENT
73 %

SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION
27 %

A.3 — CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET AUTRES

Le CAUE est à la disposition des administrations et services de l'État. Il peut s'agir de services en département, en région ou au national. Le CAUE est généralement sollicité par écrit, ce conseil se fait exclusivement sur les fonds propres du CAUE.

Le CAUE28 est membre des comités et commissions permanentes locales suivantes :

- Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Chartres (CLSDC)
- Sous-Commission Départementale pour la Sécurité Publique (SCDSP)

LE CAUE28 EST MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL « LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE » (ACR) ET DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CRAP) INITIÉS PAR LA DRAC CENTRE-VAL DE LOIRE

B — INFORMATION/SENSIBILISATION

B.1 — CENTRE D'INFORMATION

Le Centre d'Information et de ressources du CAUE28 existe depuis 2011, il est ouvert au public (collectivités, particuliers, professionnels) et dispose d'un fonds de plus de 2 900 références. Il propose des ouvrages généralistes et spécialisés dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

LES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES SUR PLACE, LE CENTRE MET UN ESPACE DE LECTURE ET DE TRAVAIL À DISPOSITION DES USAGERS. UN ANIMATEUR DÉDIÉ EST PRÉSENT POUR ACCOMPAGNER LES RECHERCHES

Les abonnements en 2019 :

- AMC
- ARCHITECTURES À VIVRE
- D'A
- EXÉ
- ECOLOGIK
- L'ÉCHO RÉPUBLICAIN
- LE MONITEUR
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
- TRAITS URBAINS
- URBANISME

NOMBRE DE RÉFÉRENCES	2 900
DEMANDES SPÉCIFIQUES DE RECHERCHES (BIBLIOGRAPHIES, DEMANDES D'ENVOI DE PUBLICATION ET RECHERCHES ICONOGRAPHIQUES)	26
1	ESPACE DE LECTURE
ANIMATEUR DÉDIÉ	1

3 NOMBRE D'ITINÉRANCES DES EXPOSITIONS PRÉSENTÉES EN 2019

5 NOMBRE D'EXPOSITIONS PROPOSÉES AU PRÊT

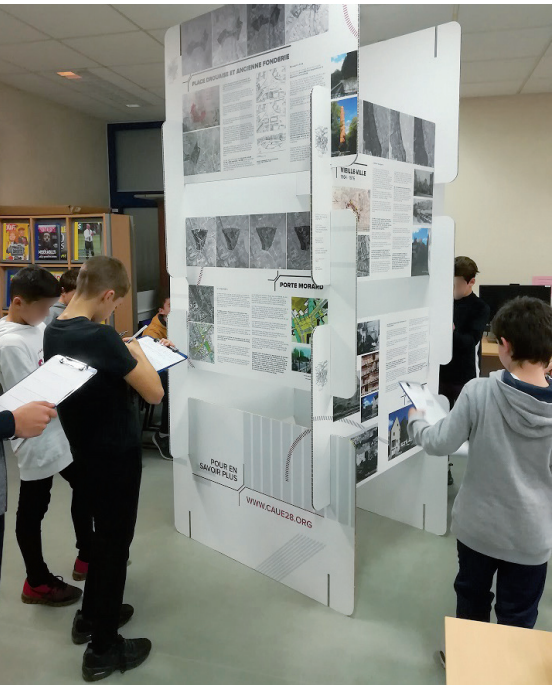

B.2 — **EXPOSITIONS**

Le CAUE28 s'est engagé depuis 10 ans dans une dynamique de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère dans un territoire départemental où peu ou pas de lieux sont dédiés à ces sujets. En effet, chaque année, le CAUE28 présente des expositions produites en interne ou en recevant celles en prêt de nos partenaires acteurs de l'AUE, du réseau national des CAUE. Les expositions produites et réalisées par le CAUE sont destinées à devenir ensuite itinérantes et gratuites au prêt. Les expositions peuvent être accompagnées de vidéos et/ou de maquettes.

Exposition en 2019 :
« Renouvellement urbain : exemples à Chartres » du 04/11 au 22/11/2019 au collège Michel Chasles à Épernon (exposition augmentée de 6 panneaux de l'exposition « Observatoire CAUE en Eure-et-Loir » sur les réalisations à Épernon) = support pédagogique pour certains professeurs. En effet, dans le cadre du parcours culturel sur l'architecture, 5 classes de 5ème (environ 125 élèves) sont venus travailler sur l'exposition avec leur professeur de technologie. Ils ont exploité les panneaux en répondant à un questionnaire.
Une classe de 4ème (24 élèves) est également venu voir l'exposition avec leur professeur de français pour la préparation d'un débat sur « Faut-il développer la ville à tout prix ? ». L'exposition était également en visite libre lors des récréations et lorsque les élèves viennent au CDI.

« Archimobile : l'architecture ravive les cœurs de ville ! » organisée avec la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire autour des Journées Nationales de l'Architecture du 21/09/2019 au 16/10/2019, Rue Gouverneur, devant l'Hôtel-Dieu à Nogent-le-Rotrou.

Cette exposition, hors-les-murs et en plein air a pu bénéficier à des bassins de vie urbains mais aussi ruraux au delà de la ville-préfecture de Chartres en 2018 et de Dreux en 2018-2019.

› **Les expositions du CAUE28 en prêt :**

› « RENOUVELLEMENT URBAIN : EXEMPLES À CHARTRES » (2017)

› « LA RADIOTECHNIQUE / 1956-2006 / UNE EMPREINTE INDUSTRIELLE / DREUX / MARCEL REBY, ARCHITECTE / PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE » (2016)

› « RECHÈVRES 200 / R. CAMELOT, L. SAINSAULIEU, J. RIVET, ARCHITECTES / UNE CITÉ EXPÉRIMENTALE DE LA RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE À CHARTRES / XXe SIÈCLE / 1949-1951 » (2015)

› « L'OBSERVATOIRE CAUE EN EURE-ET-LOIR » (2014)

› « PAYSAGES AGRICOLES CONTEMPORAINS EN EURE-ET-LOIR » (2011 – photographies issues du concours du CAUE28)

[+] d'infos,
scanner le QR code :

Les dossiers techniques de prêt en itinérance sont téléchargeables sur le site internet du CAUE28 : http://caue28.org/

B.3 — OBSERVATOIRE CAUE

L'Observatoire CAUE (http://www.caue-observatoire.fr/) est une production décentralisée du réseau national des CAUE, accessible sur chacun des sites internet des CAUE partenaires. Il permet d'accéder à un référentiel de réalisations en architecture, urbanisme et paysage en effectuant des recherches à partir de différents critères (types de réalisations, département ou région, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, année de réalisation...)
Mis en œuvre en Eure-et-Loir depuis 2011, l'Observatoire CAUE est tout à la fois un outil de connaissance et de diffusion de la production architecturale, urbaine et paysagère, un outil de sensibilisation et de valorisation de la qualité, mais aussi un outil de conservation des données qui permet aussi leur restitution sous des formes diverses : expositions, fiches pratiques, guides de visites, catalogues et illustrations de conseils donnés aux collectivités et aux maîtres d'ouvrages privés.

[+] d'infos,
scanner le QR code :

L'équipe du CAUE, par un suivi de l'actualité et des remontées des territoires, repère, sélectionne et constitue la ressource de l'Observatoire dans un esprit de diffusion de la qualité et de valorisation des territoires.
L'Observatoire est une vitrine de la production architecturale, urbaine et paysagère d'Eure-et-Loir, il participe à son attractivité et à son rayonnement.

En 2019, 3 réalisations euréliennes ont été mises en lignes :

› Institut Médico Éducatif (IME) « Fontaine Bouillant » à Champhol (1) :

MŒ : Adquatio Architectes, Sibat BET et économiste / MO : Institut Médico Éducatif de Champhol

› École maternelle Nicolas Vanier à Barjouville (2) :

MŒ : SBBT Architecture (Sophie Berthelier & Benoît Tribouillet Architectes / MO : Commune de Barjouville et SAEDEL, maître d'ouvrage délégué.

› Bibliothèque et extension de l'école primaire à Fontenay-sur-Eure (3) :

MŒ : Semichon & Vincent Architectes / MO : Commune de Fontenay-sur-Eure

MŒ : Maître(s) d'Œuvre / MO : Maître(s) d'Ouvrage

1

2

3

103665 FRÉQUENTATION NATIONALE DU SITE INTERNET DE L'OBSERVATOIRE (NOMBRE DE VISITES) EN 2019

NOMBRE DE RÉFÉRENCES **4918**

41 NOMBRE DE RÉFÉRENCES EN EURE-ET-LOIR

NOUVELLES RÉFÉRENCES EURÉLIENNES INTÉGRÉES EN 2019 **3**

B.4 — **CÔNES DE VUES SUR LA CATHÉDRALE DE CHARTRES LE 06/09/2019 (1)**

Le CAUE a été sollicité par l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles (ENSP) dans les localisations de cônes de vue remarquables de la cathédrale de Chartres dans le cadre de l'itinérance de la semaine d'intégration des élèves de 1ère année de l'ENSP.

B.5 — **AUTOUR DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE LE 20/09/2019 (2)**

Autour du cadre des Journées Nationales de l'Architecture, la Maison de l''Architecture Centre-Val de Loire en association avec le CAUE28 a inauguré la station de l'exposition itinérante Archimobile « L'Architecture ravive les cœurs de ville ! » à Nogent-le-Rotrou le 20/09/2019.

B.6 — **PATRIMOINE ENCHANTÉ À MAINTENON DU 21 AU 24/10/2019**

Le CAUE a participé à des ateliers pédagogiques « Patrimoine enchanté » au château de Maintenon organisés par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir où les enfants ont pu découvrir les principes de fonctionnement d'un aqueduc à travers la manipulation d'une maquette et appréhender la construction et la création de système d'ingéniérie hydraulique leur permettant de comprendre comment les hommes ont utilisé le paysage pour alimenter les villes en eau depuis l'antiquité.

1

2

C — MUTUALISATION/RÉSEAU CAUE

L'URCAUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Le réseau des CAUE compte 12 regroupements régionaux de CAUE.
En région Centre-Val de Loire, l'Union Régionale est née, dès les années 80, de la volonté des conseils d'administration des 6 CAUE concernés : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45).
L'URCAUE répond aux besoins de mutualiser des ressources et de traiter certains enjeux à une échelle plus large.

Le CAUE d'Eure-et-loir a participé à la rencontre entre une partie des CAUE en région Centre-Val de Loire, organisée au château de Chambord le 17/09/2019 par le CAUE du Loir-et-Cher.

Cette rencontre entre les personnels a permis d'échanger sur les actualités et les expériences de travail dans les différents CAUE tels que celui du Loir-et-Cher, de Touraine et du Cher et bien sûr de l'Eure-et-Loir.

• **CAUE DU CHER** • 27, boulevard de Strasbourg • 18000 BOURGES • tél : 02 48 50 75 18
fax : 02 48 50 16 98 • e-mail : contact@caue18.fr site internet : http://caue18.fr/
directrice : Béatrice RENON • président : Fabrice CHOLLET

CAUE DE L'INDRE • Centre Colbert - Bâtiment I • 1, place Eugène Rolland • 36000 CHÂTEAUROUX
tél : 02 54 27 50 85 • fax : 02 54 27 46 87
e-mail : caue.36@free.fr • site internet : http://caue.36.free.fr • directeur : Alexandre MARTIN •président : Marie-Jeanne LAFARCINADE

CAUE DE TOURAINE • 34, Place de la Préfecture • 37000 TOURS • tél. 02 47 31 13 40
e-mail : caue37@caue37.fr
site internet : http://www.caue37.fr/
directeur : Éric BOULAY • président : Vincent LOUAULT

CAUE DU LOIR-ET-CHER • 34, avenue du Maréchal Maunoury • 41000 BLOIS • tél : 02 54 51 56 50
fax : 02 54 51 56 51 • e-mail : contact@caue41.fr • site internet : http://www.caue41.fr/ • directrice : Anne-Marie LLANTA • présidente : Marie-Hélène MILLET

CAUE DU LOIRET • 36, quai du Châtelet
45000 ORLÉANS • tél : 02 38 54 13 98
fax : 02 38 54 14 15 • e-mail : contact@caue45.fr
site internet : http://www.caue45.fr/
directrice : Isabelle THAUVEL • président : Frédéric NÉRAUD • •

UNION RÉGIONALE DES CAUE CENTRE-VAL DE LOIRE • c/o CAUE du Loiret (voir CAUE du Loiret)

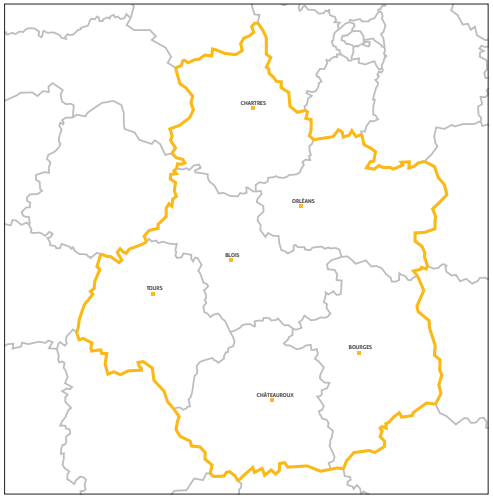

NOMBRE D'USAGERS ATTEINTS

3 320

593

NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS EN LIGNE

OBJET DU TÉLÉCHARGEMENT

DOCUMENTS INFORMATIFS	RESSOURCES DOCUMENTAIRES
53 %	47 %

[+] d'infos,
scanner le QR code :

D — **COMMUNICATION**

DÉFINITION, MODALITÉS ET COMPÉTENCES EN INTERNE, FONCTIONS MOBILISÉES

D.1 — **NUMÉRIQUE**

D.1.A — LE SITE INTERNET

En ligne depuis 2005, le site internet du CAUE28 a été remanié en 2012 et en 2018. Il a trois objectifs :

- étendre et favoriser une visibilité directe de la structure CAUE28
- partager de nombreuses ressources téléchargeables gratuitement
- être support de diffusion d'informations et d'annonces de l'activité du CAUE28

En 2019, le site internet a reçu 3 320 visiteurs pour 9 130 pages consultées.
593 téléchargements ont été réalisés depuis le site qui se répartissent pour 53 % sur des documents d'information sur la structure (bulletin d'adhésion, rapport d'activités, programme d'événement, présentation d'action...) et 47 % sur des documents de ressources documentaires (publications en ligne) etc.

WWW.CAUE28.ORG EST MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT ET S'ARTICULE AVEC LE SECOND OUTIL NUMÉRIQUE : LA PAGE FACEBOOK DU CAUE28

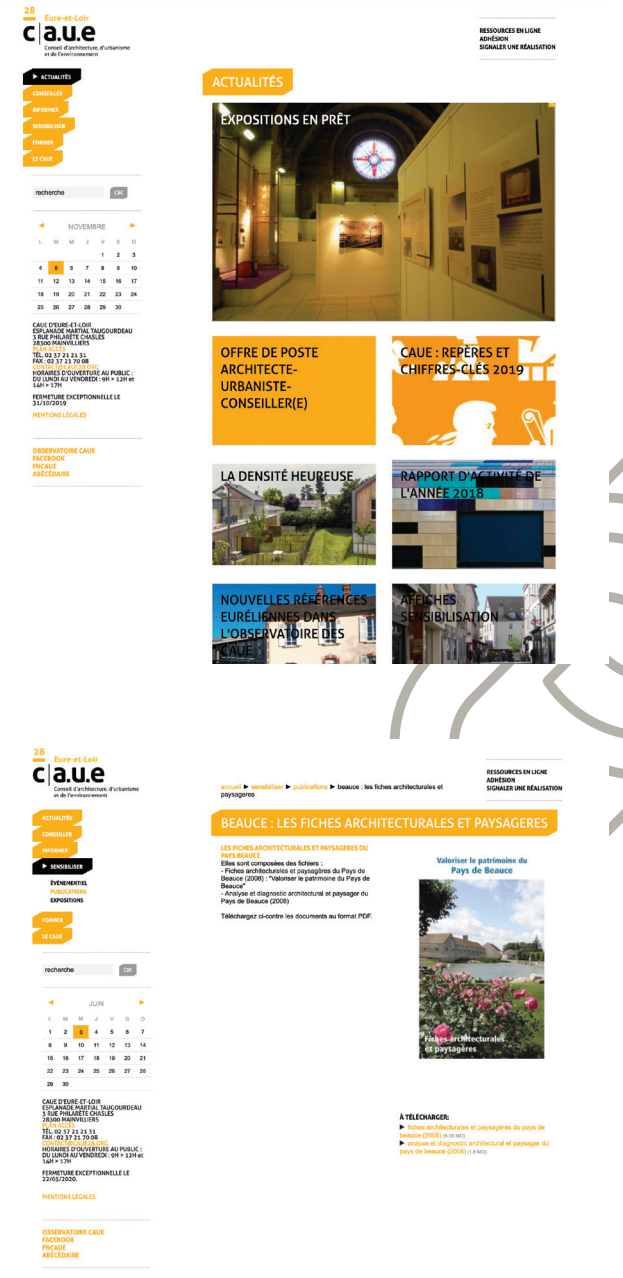

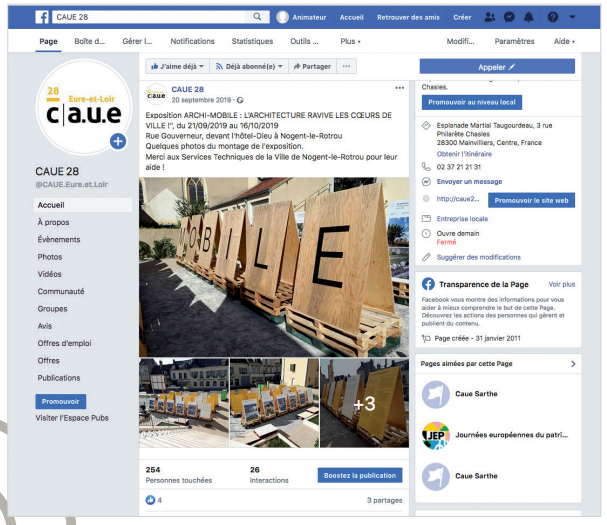

11255

NOMBRE D'USAGERS ATTEINTS

PORTÉE ORGANIQUE, C'EST-À-DIRE, LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT ACCÉDÉ À LA PAGE OU À UNE PUBLICATION SUR LE FIL D'ACTUALITÉ

D.1.B — LA PAGE FACEBOOK

Depuis plus de six ans, le CAUE28 a fait le choix d'intégrer les réseaux sociaux en animant une page. L'objectif de la page est de permettre un contact continu avec le CAUE28 pour toute personne, structure et/ou collectivité qui fait la démarche volontaire de suivre cette actualité. L'avantage, par rapport à une newsletter, est la souplesse et la facilité de mise à jour, l'articulation directe en lien avec le site internet et le caractère non intrusif puisque ce sont les usagers qui décident de la fréquence de leur accès.

Les objectifs de la page Facebook sont :

- un échange d'informations
- le moyen de garder le contact avec nos usagers
- un espace interactif d'annonces
- une mise en réseau d'une communauté d'intérêts partagés

[+] d'infos,
scanner le QR code :

D.2 — **PRESSE-MÉDIAS**

L'échelle du CAUE28 ne permet pas actuellement de développer plus largement ce type de communication, la priorité se portant sur le numérique, néanmoins, pour toute ouverture d'événement, la presse est tout de même informée pour relais dans les journaux locaux.

EN 2019, LES ACTIONS DU CAUE28 CONTINUENT D'ÊTRE RELAYÉES PAR LES MÉDIAS OU LES RÉSEAUX SOCIAUX :

- exposition Archimobile, « L'Architecture ravive les cœurs de ville » dans la page Facebook de Nogent-le-Rotrou https://www.facebook.com/villenogentlerotrou/
- exposition Archimobile, « L'Architecture ravive les cœurs de ville » dans la page Facebook de la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire https://www.facebook.com/MACentreVDL/

MAIRIE DE THIRON-GARDAIS

MAIRIE DE BREZOLLES

Ville de Dreux

Ville d'Épernon

académie Orléans-Tours

Collège Michel Chasles

Nogent-le-Rotrou
CAPITALE DU PERCHE

ORDRE DES ARCHITECTES
CENTRE
Val de Loire

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

D.3 — **RELATIONS**

Le CAUE28 privilégie une communication relationnelle directe avec le tissu local de l'AUE, par le biais de participations à la vie d'associations, de regroupements professionnels, de contacts directs avec les parlementaires locaux et de partenariats en développement continu.

En 2019, le CAUE28 a établi des partenariats et des actions avec :

- la Ville de Nogent-le-Rotrou
- La Ville de Dreux
- la Ville d'Épernon
- le collège Michel Chasles à Épernon
- la Maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire
- l'Union des Architectes d'Eure-et-Loir (UA28)
- le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Centre-Val de Loire

En 2019, le CAUE28 a été membre de :

- la Maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire
- l'Union des Architectes d'Eure-et-Loir
- le comité GAL (Groupe d'Action Local) des Pays de Beauce et Dunois
- Maisons Paysannes de France
- Club Ville durable – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Centre-Val de Loire
- Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire
- 5 commissions permanentes locales (CDNPS, CDAC, CLSDC, SCDSP, CRAP, cf. paragraphe A.3)

MA Maison de l'architecture Centre — Val de Loire

UA 28

LEADER GAL Beauce Dunois

maisons paysannes de france

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

E — CAUE/VIE STATUTAIRE

Les CAUE sont investis d'une mission d'intérêt public, née de la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Le CAUE est créé par les responsables locaux. Le CAUE28 a été créé en 1979.

LES MEMBRES

E1.— LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA GOUVERNANCE DU CAUE EST DÉFINIE PAR DES STATUTS TYPES APPROUVÉS PAR DÉCRET LE 9 FÉVRIER 1978 (DÉCRET N°78-172)

Elle se caractérise par un conseil d'administration rassemblant :

- des représentants de l'État : Ministères de la Culture et de la Communication ; de l'Éducation nationale ; de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (un seul poste pour ces deux derniers, depuis la fusion de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Direction départementale de l'Équipement)
- des collectivités territoriales
- des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager
- des représentants de la société civile

Le président du CAUE est choisi par le conseil d'administration parmi les représentants des collectivités territoriales. Ce mode de gouvernance fait du CAUE un espace privilégié de dialogue entre les acteurs du territoire.

Composition du conseil d'administration au 14 juin 2019 :

- **PRÉSIDENT**
  M. Christophe LE DORVEN, Conseiller départemental, Adjoint au Maire de Dreux
- **VICE-PRÉSIDENT**
  M. Bernard PUYENCHET, Conseiller départemental, Vice-Président de la CdC Entre Beauce et Perche, Maire d'Illiers-Combray
- **REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES**
  Mme Élisabeth BARRAULT, Conseillère départementale, Adjointe au Maire de Chartres
  M. Joël BILLARD, Conseiller départemental, Président de la CdC du Bonnevalais, Maire de Bonneval
  M. Rémi MARTIAL, Conseiller départemental, Maire de Lèves
  M. Claude TÉROUINARD, Président du Conseil départemental, Vice-Président de la CdC du Grand Châteaudun
- **REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, MEMBRES DE DROIT**
  M. le Directeur de la Direction Départementale des Territoires
  M. le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
  M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
- **REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, DÉSIGNÉS PAR L'ADMINISTRATION**
  M. Yves-Marie BOHEC, Architecte
  M. Vincent DAUVILLIER, Représentant de la FFB
  M. Jean-Michel POISSON, Architecte
  M. François SEMICHON, Architecte

- **PERSONNES QUALIFIÉES, DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET**
  M. Pierre BOUDIER, Administrateur du Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire
  M. Nicolas MOREAU, Architecte et Directeur de la SAEDEL (Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir)
- **MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (ÉLECTION À L'AG DU 19/06/2018)**
  Mme Évelyne DELAPLACE, Maire de Vert-en-Drouais
  Mme Valérie DI LUCCA, Maire du Gault-St-Denis
  M. Philippe LIROCHON, Vice-Président de la Cdc Cœur de Beauce, maire délégué de Villeau
  M. Albert MARSOT, Adjoint au maire de Saint-Piat
  Mme Françoise RAMOND, Sénatrice
  M. Max VAN DER STICHELE, Maire de Ver-Lès-Chartres
- **REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**
  Varanong VONG, géographe-infographiste

E.2 — LES ADHÉRENTS :

Les adhérents sont membres du CAUE28. Conformément aux statuts types, les membres ont été convoqués en assemblée générale le 14/06/2019 au Conseil départemental, esplanade Martial Taugourdeau à Mainvilliers.

Adhérer au CAUE c'est :

- devenir acteur du débat sur la qualité du cadre de vie
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement et du paysage

Être adhérent permet aussi de :

- participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- bénéficier pleinement des services du CAUE
- monter des partenariats avec le CAUE
- apporter une contribution au fonctionnement du CAUE

LES BARÈMES DE COTISATIONS SONT INCHANGÉS EN 2020

Adhésions 2019 / catégories en fonction de la population totale :

COMMUNES (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

› < 100 hab.	minimum 20€
› 101 à 500 hab.	minimum 50€
› 501 à 1000 hab.	minimum 80€
› 1001 à 2000 hab.	minimum 120€
› 2001 à 5000 hab.	minimum 200€
› 5001 à 10000 hab.	minimum 400€
› > 10 000 hab.	minimum 650€
› > 20000 hab.	minimum 1050€

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES et SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (EPCI)

› < 4000 hab.	minimum 210€
› 4001 à 7000 hab.	minimum 525€
› 7001 à 10000 hab.	minimum 735€
› 10001 à 20000 hab.	minimum 1050€
› > 20000 hab.	minimum 1470€

AUTRES ADHÉRENTS

› Organismes	minimum 84€
› Professionnels	minimum 52€
› Particuliers	minimum 31€

28 Eure-et-Loir c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

ADHÉSION 2020

Institué par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, mis en place en 1980 par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Préfet, présidé par un élu, le CAUE s'est vu confié des missions d'intérêt public.
Il a pour vocation de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement.
Son statut associatif en fait un organisme autonome financé par : la taxe d'aménagement dont une partie du taux est affectée au CAUE, les cotisations de ses adhérents, des contributions diverses publiques et privées.
Le CAUE est une association gérée par un Conseil d'administration de 22 membres.

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»
Extrait de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 - Article 1

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme et de l'environnement ».
«Il contribue directement ou indirectement à la formation ou au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction».
«Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant...»
«Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement...».
Votre adhésion sera perçue comme un soutien à l'action engagée par le CAUE durant ces dernières années auprès de tous les publics du département d'Eure-et-Loir, et sera un signe de votre volonté de participer à la continuation de cette action.

ADRESSEZ-NOUS UNE COPIE DE CE BULLETIN D'ADHÉSION COMPLÉTÉ

par courrier : CAUE 28
Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles
28300 Mainvilliers

par mail : contact@caue28.org

ESPLANADE MARTIAL TAUGOURDEAU
3 RUE PHILARETE CHASLES
28300 MAINVILLIERS
TÉL. 02 37 21 21 31
WWW.CAUE28.ORG
CONTACT@CAUE28.ORG

[+] d'infos,
scanner le QR code :

NOMBRE D'ADHÉRENTS

67

RÉPARTITION

COMMUNES
58

PARTICULIERS **4**

STRUCTURES **3**

PROFESSIONNELS **2**

Les membres en 2019 :

› COMMUNES

ABONDANT • ALLONNES • AMILLY • AUNAY-SOUS-AUNEAU • BEAUVILLIERS • BÉVILLE-LE-COMTE • BILLANCELLES • BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE • BREZOLLES • BROU • BÛ • CHAPELLE-GUILLAUME • CHARTRES • COMMUNE NOUVELLE D'ARROU • CORANCEZ • CRÉCY-COUVÉ • DANGERS • DREUX • ÉPERNON • ESCORPAIN • FAVEROLLES • FONTAINE-LES-RIBOUTS • FONTAINE-SIMON • GASVILLE-OISÈME • GELLAINVILLE • HANCHES • LA BAZOCHE-GOUËT • LA FRAMBOISIÈRE • LA PUISAYE • LAMBLORE • LE COUDRAY • LE GAULT-SAINT-DENIS • LES RESSUINTES • LES VILLAGES-VOVÉENS• LÉTHUIN • LORMAYE • MAINTENON • MOUTIERS-EN-BEAUCE • NÉRON • NOGENT-LE-PHAYE • PONTGOUIN • POUPRY • RUEIL-LA-GADELIÈRE • SAINT-GEORGES-SUR-EURE • SAINT-LUBIN-DE-LA HAYE • SAINT-PREST • SAINVILLE • SAULNIERES • SERVILLE • SOURS • THIRON-GARDAIS • THIVILLE • TREMBLAY-LES-VILLAGES • TRIZAY-COUTRETÔT-SAINT-SERGE • VER-LÈS-CHARTRES • VERT-EN-DROUAIS • VILLAMPUY • VILLEMEUX-SUR-EURE

› STRUCTURES

• FFB28
• SPL GESTION AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION
• UA28

› PROFESSIONNELS

• DOING
• OSTINATO

› PARTICULIERS

• APRESYAN ARA
• MARIE-ANNICK BLAISE (MEMBRE HONORAIRE)
• SAMIR ABDULAC (MEMBRE HONORAIRE)
• DOMINIQUE LEBLOND (MEMBRE HONORAIRE)

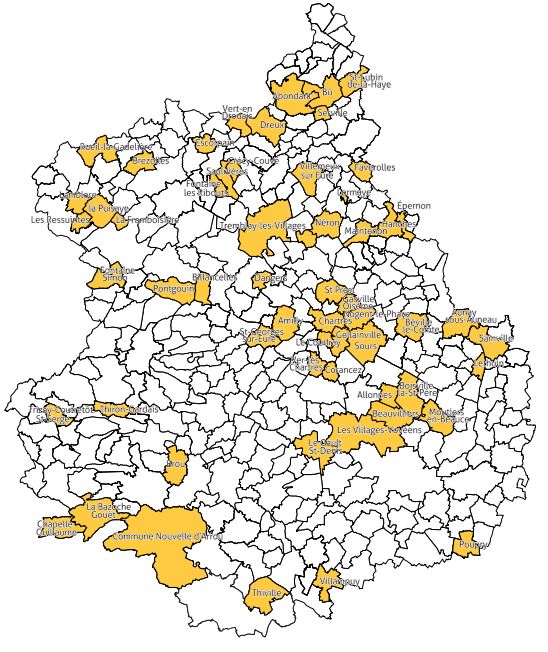

Répartition des territoires adhérents en 2019 :

Communes (58)

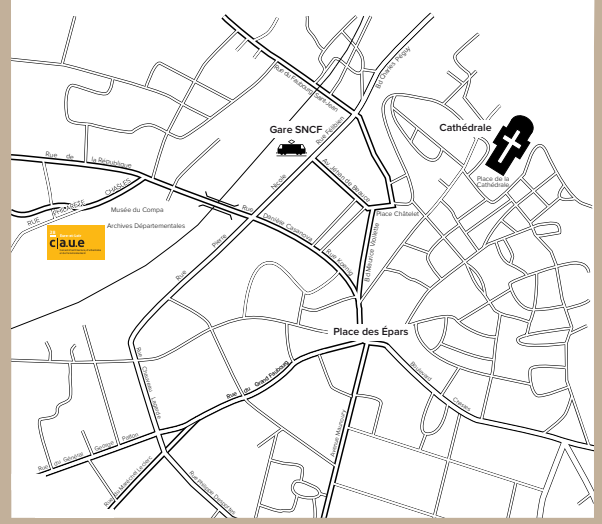

1

2

3

4

5

L'ÉQUIPE en 2019

- **Jean-Noël PICHOT,** architecte DPLG, directeur (1)
- **Edwige PORCHER**, assistante de direction (2)
- **Stéphanie ORENGO**, architecte et paysagiste -conseillère (3)
- **Mary TCHEPELEV**, architecte-conseillère (jusqu'au 31/12/2019) (4)
- **Varanong VONG**, géographe, infographiste, animateur du centre d'Information (5)

- Ont également travaillé ou ont été en stage au CAUE en 2019
- Tristan CORCEL, étudiant stagiaire paysagiste
- Violette GANDON, élève de 3e en stage d'observation

LES LOCAUX DU CAUE28

Depuis son déménagement le 28/02/2018, le CAUE28 est installé au RDC des locaux du Conseil départemental d'Eure-et-Loir situé 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300) près du Musée du Compa et des Archives Départementales. Il arbore depuis cette date une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo et une nouvelle couleur.

CAUE28 ACCÈS :

- **À PIED** : 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300)
- **EN BUS** : lignes 1 ou 5, arrêt Anatole France
- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :** Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

28 Eure-et-Loir
c|a.u.e
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
ESPLANADE MARTIAL TAUGOURDEAU • 3 RUE PHILARÈTE CHASLES • 28300 MAINVILLIERS
TÉL. 02 37 21 21 31 / CONTACT@CAUE28.ORG / WWW.CAUE28.ORG